



mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°19

Avril

2016

VEUREY **INFO**

VOROÏZE

Au sommaire:

BUDGET

Présentation du

2016



Un livre sur

les Veurois

par des Veurois

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p3 - Notre budget 2016
- p5 - Travaux et entretien des services techniques
 - Chute d'un bloc de pierre au petit port
- p6 - Patrimoine
- p8 - Dans le rétro

VIE ASSOCIATIVE

- p6 - Au grés des arts
 - EPGV

INFORMATIONS UTILES

- P8 - Secrétariat de Mairie
- P8 - Numéros Urgences / Santé

AGENDA

- P8

Edito

Depuis 2015, à des fins de participation à l'effort national de réduction du déficit de la France, l'Etat réduit chaque année de manière significative, ses dotations aux collectivités locales (Communes – Départements et Régions) et notamment la Dotation Globale de Fonctionnement.

Cette baisse de recettes, conjuguée à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a impacté fortement nos recettes de fonctionnement en 2016.

Nous avons dû construire un budget en intégrant ces baisses, avec la volonté de ne pas augmenter les impôts locaux et celle de continuer à investir.

La seule piste exploitable a été celle de réduire les crédits sur toutes les lignes de notre budget de fonctionnement, pour essayer de maintenir notre Capacité d'Auto Financement nécessaire à continuer à préparer notre commune à l'avenir, à améliorer notre cadre de vie, à maintenir le niveau de nos services et à assurer la solidarité nécessaire.

Cela a été possible grâce à l'effort de tous les acteurs, les services de la Mairie, les associations, les écoles, les Petits Malins, les Petits Bouts ...etc

Cela est également le résultat d'un travail d'équipe des élus.

Je voudrais remercier tous celles et ceux qui ont bien compris notre message, le défi lancé a été relevé pour cette année et nous verrons bien ce qui nous attend en 2017.

Chaque jour suffit à sa peine !

Vous pourrez découvrir l'ensemble du budget détaillé dans les pages suivantes et nous restons à votre disposition pour toutes explications.

Bonne lecture.

Guy Jullien



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Heraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



NOTRE BUDGET 2016

Le Conseil Municipal a voté le 22 février le budget de la commune pour cette année 2016. Nous tenons à vous en présenter les grandes lignes.

Un contexte budgétaire durablement difficile.

- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'État poursuit sa baisse programmée jusqu'en 2017 (effort de redressement des finances publiques). La future réforme de cette DGF, prévue en 2016, se précise et l'impact risque d'être encore négatif pour notre commune à compter de 2017.
- L'attribution de compensation (AC) versée par «la Métropole» est enfin calculée elle s'applique dès 2015 et cela représente une baisse sensible de nos recettes compensée il est vrai par une baisse des dépenses.
- Nos recettes ont baissé de 7,2% entre 2014 et 2015: baisse de -156 258 € (DGF+AC)
- Nos recettes baissent de 4,5% entre 2015 et 2016: baisse de -91 060 € (DGF). Elles baisseront encore de 6,5% entre 2016 et 2017: baisse de -134 406 € (DGF)

Notre commune bénéficie cependant de plusieurs atouts :

- une fiscalité basse :
 - taux TH 8% (moyenne départementale 21,14%)
(moyenne nationale : 24,19%)
 - taux TFB 18,5% (moyenne départementale 27,96%)
(moyenne nationale : 20,52%)
- un endettement faible : 355 352€ au 1/01/2016
247€/habitant (moyenne aggro 865€/hab)
(moyenne nationale : 607€/hab)
- capacité de désendettement: moins d'un an (moyenne aggro: environ 5 ans)
- des revenus fonciers conséquents grâce en particulier à la «zone d'activité Actipôle».

Nos objectifs :

- **Maintenir un bon niveau de service à la population**
- **Conserver notre capacité à investir : nous avons engagé la réhabilitation de la Mairie et engageons des études de faisabilité pour une nouvelle école...**
- **Maîtriser la pression fiscale sur les ménages: nous maintenons les taux très bas de l'imposition locale.**

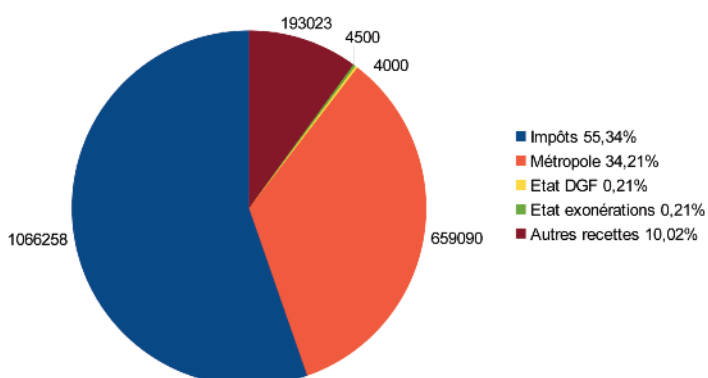
Quelques chiffres pour 2016 :

(et leur évolution par rapport à 2015)

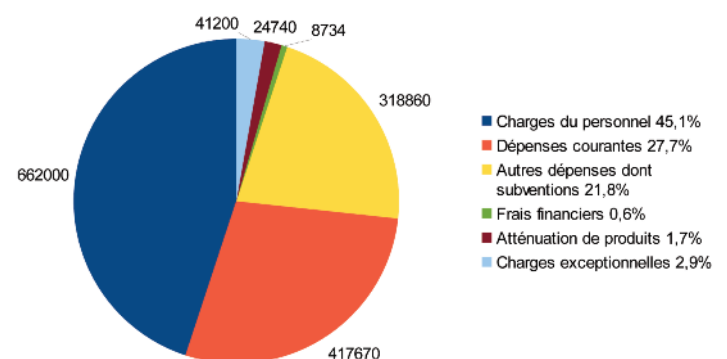
+1 926 871 € de recettes (-4,5%)
 -1 473 204 € de dépenses de fonctionnement (stable)
 -102 362 € de remboursement de dette (Capital)
 (baisse régulière)
 = 351 305 € de potentiel d'investissement 2016.
 (-11,64%)

Ce budget 2016 en stabilisant les dépenses de fonctionnement, nous permet de limiter la baisse de notre capacité d'investissement.

Répartition des recettes : sur un total de 1 926 871 €



Répartition des dépenses de fonctionnement : sur un total de 1 473 204 €



Précisions sur les dépenses :

Charges du personnel communal : + 0,9% par rapport à 2015

Administration, Services techniques, Bibliothèque, Agents de restauration scolaire, agents de l'école maternelle, personnel d'entretien des locaux, éducateurs sportifs, police municipale.

Dépenses courantes de la commune : - 0,8% par rapport à 2015

Entretien et réparations sur matériel, bâtiments et réseaux. Achat de matériel scolaire, de bibliothèque, technique ou administratif. Factures d'énergie, d'eau, de télécommunications et d'affranchissement. Transports scolaires. Fournitures scolaires. Achat de repas du restaurant scolaire. Etc ...

Autres dépenses dont subventions : - 5,8% par rapport à 2015

Participations aux organismes publics, subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), subventions aux associations à caractère social (Centre de loisirs «Petits Malins», crèche «Petits Bouts»), subventions aux associations sportives, culturelles ou de loisir.

Les frais financiers (intérêts de la dette) :

sont dans les dépenses de fonctionnement, mais le capital restant dû est compté en investissement.

Les atténuations de produits :

sont des reversements obligatoires.

Les charges exceptionnelles :

sont inscrites pour faire face aux imprévus.

La répartition des évolutions peut paraître déséquilibrée, mais dans la réalité il y a des chapitres budgétaires sur lesquels nous avons moins de prise. Tel le chapitre des charges de personnel sur lequel le volant de manœuvre est réduit ou celui des dépenses courantes de la commune puisque tout augmente et en particulier l'énergie, les communications et l'eau.

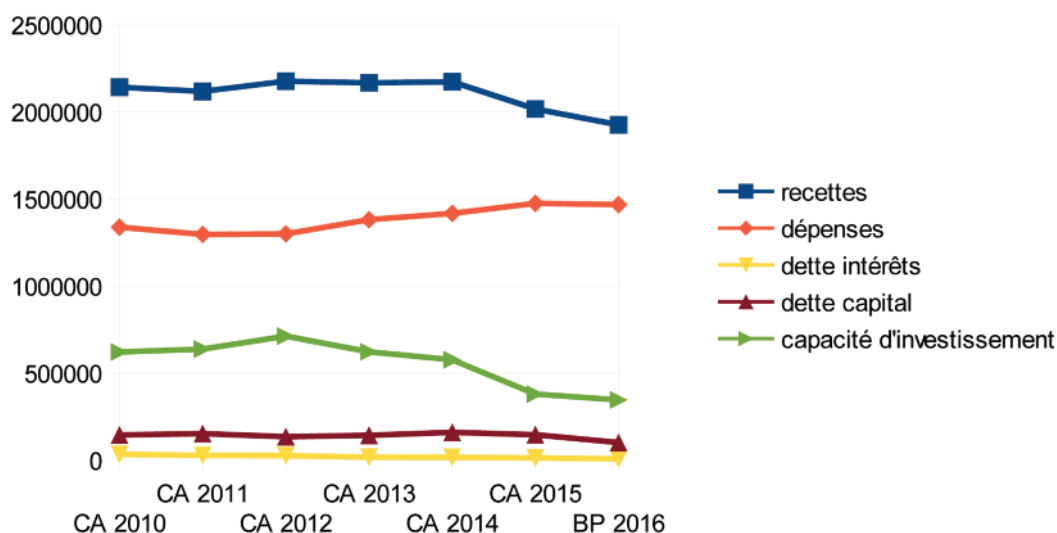
Pour le chapitre des subventions, nous souhaitons remercier les associations qui toutes, informées des contraintes budgétaires, ont joué le jeu et nous ont demandé des subventions à la baisse ce qui permet de baisser ce chapitre budgétaire de près de 6%.

Évolution du budget :

Si nous ne pouvons enrayer la baisse de nos recettes, nous stabilisons nos dépenses. Ainsi nous limitons la baisse de notre capacité d'investissement.

Évolution des dépenses :

Les frais de personnel sont en hausse modérée, les dépenses courantes sont stables et les autres charges (dont subventions) baissent de façon conséquente.



Les investissements

Notre capacité d'investissement :

Les recettes moins les dépenses, moins le remboursement de la dette nous donnent la capacité d'autofinancement (épargne nette). Pour 2016 elle sera de 351 305€.

Nos recettes propres d'investissement :

remboursements de TVA, subventions pour projets; nos recettes seront de 837 93€

Avec cela nous financerons en 2016 :

du matériel municipal (informatique, bureautique, matériel et mobilier), des filets pare blocs de sécurité, l'embellissement du village (éclairage public, embellissement, forêts, cimetière ...). Nous entretiendrons nos bâtiments et nous réhabiliterons la Mairie (1ère tranche) en réalisant à l'étage des logements à usage locatif.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES SERVICES TECHNIQUES

TServices
techniques

Site transfert du Petit Port



Nous vous rappelons que le site de transfert du Petit Port a réouvert son portail depuis le 19 mars. L'accès s'y fait uniquement le samedi de 9h00 à 17h00 et qu'il est réservé aux seuls dépôts de déchets verts. Avant sa réouverture la mairie en a profité pour faire un grand nettoyage.

Résultat : près de 19 tonnes de branchages, bois, feuillage, gravats... déposés là ont été enlevés. Coût de l'opération 1000€. Alors petit rappel, dans la mesure du possible, merci de ne pas déposer vos déchets hors des bennes mises à disposition.



Site transfert du Petit Port

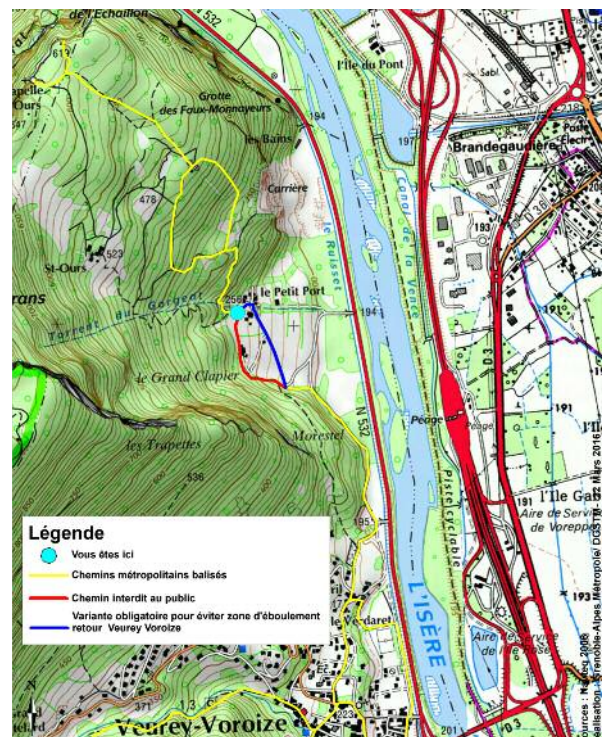
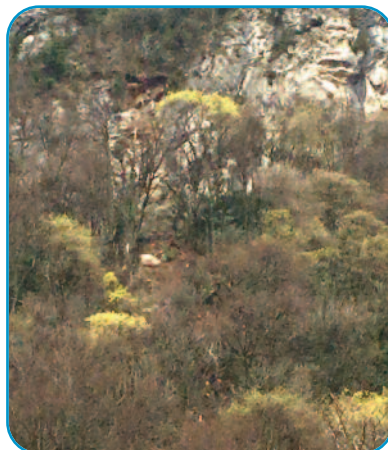
Avant l'ouverture de la saison de la pêche un nettoyage a été effectué par les Services Techniques aux abords de l'étang des Jayères et notamment les pontons rendus glissants et dangereux par la mousse qui s'y était déposée.



CHUTE D'UN BLOC DE PIERRE AU PETIT PORT

Un bloc de plusieurs tonnes s'est détaché de la falaise qui surplombe le hameau du Petit Port, et s'est arrêté à quelques mètres d'une maison d'habitation. Le bloc s'est décroché et a broyé plusieurs arbres avant de s'arrêter sur le chemin communal. Une voiture s'apprêtait à passer juste à ce moment.

Suite à cet éboulement, l'accès à St Ours ou le retour à Veurey devront obligatoirement s'effectuer à partir de la variante proposée en bleu sur la carte (voir la carte ci jointe).



PATRIMOINE



Il est enfin terminé ! Le livre racontant l'histoire de Veurey et la vie quotidienne des gens au village de 1900 à 1960. Sortie prévue de chez l'imprimeur fin du mois d'avril.

Il a été écrit par Nathalie Bellon, la correspondante de presse du Dauphiné Libéré qui pendant 3 années a travaillé avec l'ensemble des membres de la Commission Patrimoine, coordonnée par Jacqueline Tessaïre, l'adjointe en charge du Patrimoine. L'auteur a récolté leurs souvenirs pour les retranscrire à travers un ouvrage de 288 pages, largement illustré de vieilles photographies et cartes postales d'époque. Pour faire revivre un peu ces souvenirs joyeux, l'auteur a choisi de les romancer, au travers de la vie de Paul. Ce personnage fictif incarne l'ensemble des témoins et retrace fidèlement les anecdotes qu'ils ont livrées au cours de leurs entretiens.

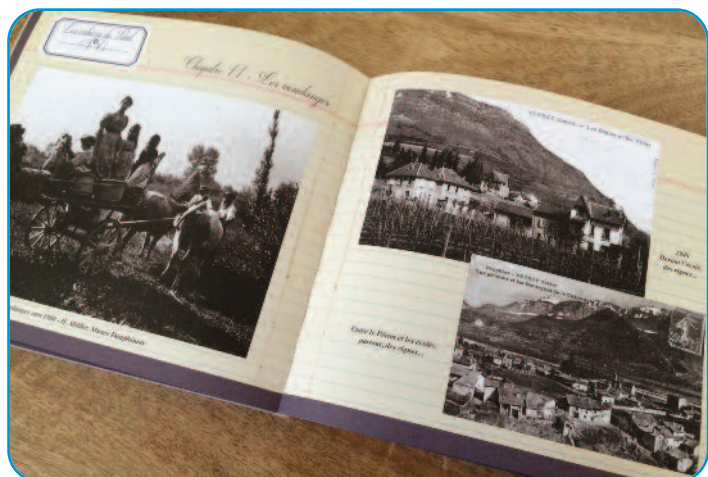
Ce livre s'ouvre un peu comme une boîte à souvenirs, laissant échapper l'ambiance, les couleurs et presque l'odeur qui régnaient au village autrefois. Il ne manquera pas de vous révéler aussi quelques-uns des secrets de notre village.

Il revisite les occupations de l'époque, le travail aux champs ou les vendanges, mais aussi les fêtes de la région. Il croise quelques personnages célèbres du village, comme le Général Touchon, la cantatrice Mariette Mazarin, la Charlotte ou le Choi, évoque le temps du bac à trille et des travaux du pont. Il n'oublie pas non plus ses héros de guerre, en traversant deux d'entre elles.

Grâce à des recherches fouillées de l'auteur dans les archives départementales militaires, le passé de certains poilus disparus a pu refaire surface. Et des témoignages de la seconde guerre mondiale ont permis de retracer des épisodes de cette époque.

Vendu au prix de 20 euros l'unité, le livre sera présenté lors d'une séance dédicace en présence de l'ensemble des membres de la Commission Patrimoine et de l'auteur.

(date et lieu à déterminer).



AU GRÈS DES ARTS

A ce jour, ce ne sont pas moins de 12 adhérents qui sont particulièrement heureux de vous annoncer la naissance de leur association «Au Grès des Arts» laquelle a vu le jour le 18 décembre 2015 à Veurey.

L'éclosion de cette 28ème association sur la commune de Veurey a été la volonté d'un groupe de veurois adhérents à la terre qui voulaient continuer leur loisir dans une ambiance conviviale, amicale et de partage.

Tous les jeudis soir à partir de 18 H, (hors vacances scolaires) la salle qui se trouve en dessous de la salle des fêtes Louis Richerot, mise cordialement à la disposition par la mairie, résonnera au son d'un groupe de passionnés qui battra, malaxera, modèlera, polira et émaillera cette matière si particulière et sensuelle qu'est la terre à poterie.

L'association ouvre cet atelier aux Arts en général (poterie, modelage, mosaïque, peinture, art floral, etc..)

Cette année nos artistes s'adonneront à leur passion et trans-

mettront avec joie les premiers rudiments et conseils aux débutants, qui travailleront de façon individuelle mais sur le projet de leur création.

«Au Grès des Arts» se réjouit de participer activement à la vie culturelle des Veurois. Les portes de l'atelier sont ouvertes à toutes personnes intéressées ou pour plus de renseignements appeler un des membres du bureau.

Le bureau élu est le suivant :

Présidente: Carine HUE Tél.: 04-76-53-85-56

Secrétaire: Martine VINCENT Tél.: 04-76-53-84-22

Trésorier: Christian BRASSEUR Tél.: 04-56-31-00-54.



EPGV

Vous ne connaissez pas le Pilates ? Vous souhaitez essayer ou vous initier ?

Le club de gym volontaire de Veurey vous invite à découvrir cette discipline et ses bienfaits pendant 4 séances en avril.

Pour femmes et hommes, tous âges, toute condition physique, une initiation en douceur, en très petit groupe et en musique.

C'est le moment d'essayer !

Le stage se déroule en 4 séances d'une heure, du 18 au 21 avril 2016, de 18h-19h

salle multi-sports de VEUREY

Tarif : 40 euros*

Limité à 15 personnes

Réservez vite auprès de Françoise Marangoni

04 76 53 81 66

gymvolontaire-038132@epgv.fr

Bulletin d'inscription ci-contre, à déposer avec votre chèque à l'ordre de EPGV Veurey-Voroize dans la boîte aux lettres de la Mairie de Veurey avant le samedi 9 avril 2016.

Venez en tenue décontractée, chaussettes ou chaussons de gym et drap de bain. (vestiaire à disposition avec douches).

Pour les pratiquants confirmés, un autre stage est organisé les mêmes jours de 19h15 à 20h15. Il reste quelques places. Si vous êtes intéressés inscrivez-vous vite auprès de Françoise Marangoni au 04 76 53 81 66. Bulletin d'inscription ci-contre.

STAGE DE PILATES



18 - 21 avril 2016

➤ Je m'inscris pour le stage de Pilates débutants en avril à Veurey. Je dépose ce bulletin avec mon chèque à l'ordre de EPGV Veurey-Voroize dans la boîte aux lettres de la Mairie de Veurey avant le samedi 9 avril 2016.

Nom :

Prénom :

Commune :

Mon tél personnel :

Mon mail :

STAGE DE PILATES



18 - 21 avril 2016

➤ Je m'inscris pour le stage de Pilates confirmés en avril à Veurey. Je dépose ce bulletin avec mon chèque à l'ordre de EPGV Veurey-Voroize dans la boîte aux lettres de la Mairie de Veurey avant le samedi 9 avril 2016.

Nom :

Prénom :

Commune :

Mon tél personnel :

Mon mail :

Carnaval du Sou des Écoles



Le maire Guy Jullien entouré de Pascale Rigault Adjointe au CCAS et Solidarité et de la Conseillère Municipale Cathy Zwo-lakowski

Ouverture de la Pêche à l'étang des Jayères



Mrs les Maires de Veurey et de Noyarey entourés de Hervé Bonzi président de «l'AAPPMA- La truite du Ruisset» et des membres du bureau, devant leur nouveau local et siège au sein de «La Maison de la Nature».

Journée nationale de souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Mr le maire Guy Jullien lors de la cérémonie en présence de Denis Roux le maire de Noyarey et du Major Annick Bouchard commandant de la brigade de gendarmerie de Sassenage.

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

> Lundi 15h-17h
> Mardi 8h-12h / 13h-17h
> Mercredi et Vendredi 13h-17h
> Jeudi 8h-12h/13h-18h
> Samedi 8h-12h

NUMÉROS D'URGENCE/SANTÉ

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PAR-MENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL 04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL : 04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 / 06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN : 06.45.81.74.72

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours : 18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde : Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

VOS RENDEZ-VOUS

Mardi 19 avril à la mairie de 13h30 à 15h30, permanence **MIPE** (Maison Intercommunale Pour l'Emploi). Pour cela prendre RDV à la M.I.P.E au 04.76.53.34.10.

Dans le cadre de la programmation annuelle "le conte & l'imaginaire" 3 rdv sont proposés, fruit du partenariat entre la crèche et la médiathèque.

26 au 30 avril, à la médiathèque : expo des réalisations des enfants de la crèche + malle contes & comptines de l'ACEP

Mardi 26 avril, à la Maison des P'tits bouts, 19h-21h : rencontre spectacle en direction des parents de la crèche et des assistantes maternelles : **"quoi et comment raconter aux tout-petits"** . Spectacle de contes, comptines et JDD, par Bérengère (ACEP), les enfants-contes, Béatrice.

Jeudi 28 avril, à la médiathèque, à partir de 17h30 : spectacle de contes pour les tout-petits, leurs parents et les assistantes maternelles (ainsi qu'à tout public intéressé !) Avec la participation des **conteurs de "Racon'thé", des enfants-contes**, Béatrice, et de l'équipe de la crèche.

ETAT CIVIL - NAISSANCE

PEREZ Marceline née le 20/02/16 à St Martin d'Hères

DESMOULINS Samuel né le 10/03/16 à Grenoble